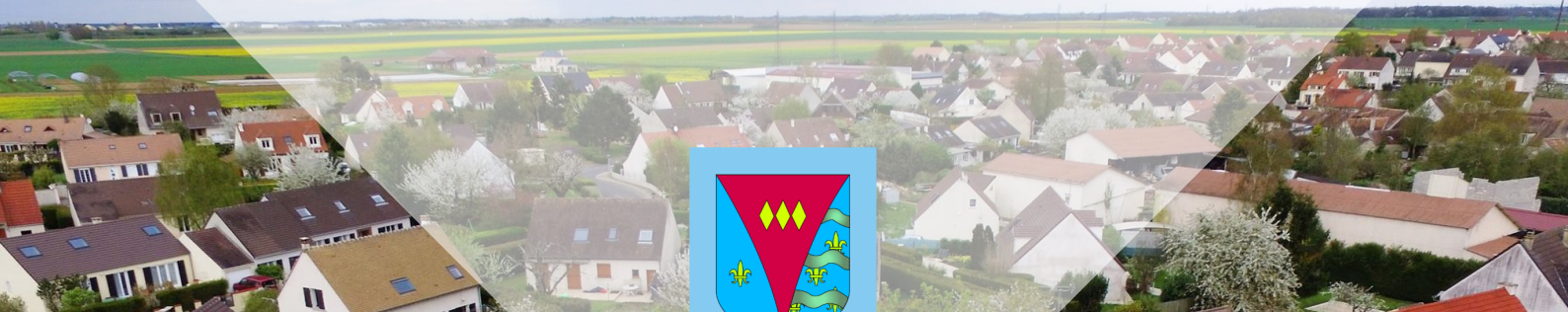


# LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°29 - Avril 2024



Commune de  
**Voisenon**

## Edito



Chères Voisenonaises, Chers Voisenonais,

Vos choix, votre action collective et votre confiance sont des marqueurs déterminants de l'exception voisenonaise à laquelle nous tenons tous. Le prochain budget, préparé par l'ensemble des élus, sera révélateur de la saine gestion des deniers publics et de l'assainissement total des choix arbitraires passés. **J'en veux pour preuve l'adoption d'une enveloppe d'1,5 million d'euro d'investissement pour assurer notre avenir commun : école, cimetière, vidéo-protection, voirie... En 3 ans de mandature, l'équipe municipale a dépassé les investissements naturellement effectués sur une mandature complète.**

Nos échanges lors des rencontres voisenonaises, des promenades informelles ou des permanences municipales nous permettent de mieux cibler les priorités, de trouver les meilleures solutions à des détails souvent méconnus et à affiner nos négociations avec les différents partenaires bien conscients du sérieux de notre démarche.

Comme le dit l'adage : « Paris ne s'est pas fait en un jour. », soyez-en assurés, Voisenon non plus. **L'enjeu pour l'équipe municipale est de faire synthèse, l'ensemble de vos propositions, suggestions et besoins et d'acter les priorités pour mieux les phaser dans le temps. Oui ! Il faut du temps pour accomplir un projet important. Surtout quand il s'agit de servir le collectif.**

Notre grand enjeu est d'assurer la sécurité des biens et des personnes notamment dans l'Espace public. **Le stationnement et la circulation nécessitent des changements d'habitudes qui sont difficiles à concevoir mais qui doivent être absolument opérés si nous voulons assurer un environnement apaisé à chacun.**

De grands principes protecteurs ont été consacrés pour maîtriser l'urbanisme et participer à la vie d'une commune rurale telle que nous la souhaitons. Ils fondent l'organisation spatiale du village et sont l'héritage du travail engagé par l'équipe de Jean GUILLOU, dès 1971, pour faire de Voisenon un village rural briard préservé. C'est cet héritage que je veille, avec la majorité municipale, à respecter et à faire prospérer pour poursuivre le développement harmonieux de notre village et de notre environnement exceptionnel, aux portes de la ville-préfecture.

**Je vous remercie, au nom de l'équipe municipale, pour votre confiance et pour votre mobilisation au service de chacun.**

Nous nous tenons à votre écoute lors de nos rencontres à l'occasion des réunions de secteurs, lors de nos permanences d'élus, ou via le formulaire de contact du site Internet. Vous avez également reçu récemment dans votre boîte aux lettres le bilan des 3 ans d'action portés par l'équipe municipale, **un travail déjà riche et que nous poursuivons avec détermination, passion et engagement.**

Le Maire,  
Julien AGUIN

*Bien chaleureux et  
Julien Aguin*

## Agenda du village

- **Mar. 9 avril 2024** : Visite du Conseil départemental
- **Sam. 20 avril 2024** : Atelier «Faire soi-même», par Familles Rurales, à la maison des associations
- **Sam. 20 avril 2024** : Explorez, découvrez et vivez le sport à Voisenon, proposé par l'ASCV au Mille-Club
- **Week-end 26, 27 et 28 avril 2024** : Exposition artistique au Mille-Club. **Vernissage le ven. 26 à 19h, les Voisenonais y sont conviés (s'inscrire en mairie)**
- **Sam. 27 avril 2024** : promenade historique au cœur de Voisenon, proposé par AVI Patrimoine
- **Dim. 28 avril 2024** : Participation à la Rando des 3 Châteaux, par l'ASCV
- **Merc. 8 mai 2024** : Cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts

## Zoom

**INSCRIPTION ÉCOLE 2024/2025**

VOTRE ENFANT EST NÉ EN 2021, IL FERA SA PREMIÈRE RENTRÉE EN SEPTEMBRE 2024, POUR CELA VOUS DEVEZ L'INSCRIRE DANS LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE ET ENSUITE À L'ÉCOLE MATERNELLE.

INSCRIPTION À FAIRE DÈS FÉVRIER/MARS (DANS LA MESURE DU POSSIBLE)

RPI VOISENON - MONTEREAU SUR LE JARD  
École maternelle Constant Dupont  
16 rue des Écoles  
77950 VOISENON  
01 64 52 11 16

# Retour en images

## Fin des combats

La cérémonie de fin des combats en Algérie s'est déroulée le 19 mars 2024 devant le Monument aux Morts.

Étaient présents les représentants des corps constitués de l'Etat, ainsi que Nathalie BEAULNES-SERENI et Denis JULLEMIER, conseillers départementaux du Canton.



## Travaux

Pour compléter l'installation de l'îlot central devant le restaurant, des potelets ont été installés afin de bien délimiter le passage piétons et de le renforcer. L'opération est co-financée par le Département.



## Tennis de table

Merci à Jean-François CARÉ qui a effectué remise en état de la table de tennis pour les Jeux Olympiques, « avec "un filet en bois de châtaigner" donné par Maité ORTEL et nettoyage de la surface avec eau chlorée », nous explique-t-il.



## Repas des seniors

Le repas de printemps des seniors, organisé le 24 mars 2024 par le Comité de parrainage, a accueilli une quarantaine de convives.

Il fut l'occasion de remercier Francine VANIER pour son travail de trésorière pendant de nombreuses années et souhaiter la bienvenue à Dominique GAUTREAU qui lui succède à cette fonction. Monsieur le Maire et ses deux adjointes, Jacqueline BESNARD et Frédérique SAUVAUT, ont pris plaisir à échanger lors de cet événement.



## Pétanque

Dans le cadre des échanges entre village, le club de pétanque de Cesson - Vert-Saint-Denis propose aux joueurs de Voisenon férus de boules qui le souhaitent de venir le visiter au cours du mois d'avril pour le découvrir.

Ce club est ouvert toute l'année les lundis, mercredis et vendredis après midi jusqu'à 18h30, ainsi que les week-ends, en parties libres.

Des concours à la mêlée en doublette sont organisés les lundis ; le dimanche, organisation de concours « filets » à la mêlée. Une mise de 2 € est demandée, redistribuée en totalité sous forme de lots.

Vous êtes satisfait de votre expérience, vous pouvez adhérer au club pour :

- une cotisation loisirs : 30 € (20 € à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2024)
- une cotisation FFPJP\* : 50 € par année calendaire.

Si cette proposition vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec :

Madame Fabienne GOBERT  
petanque.cvsd@gmail.com  
<https://petanque-cesson-vert-st-denis.clubeo.com>

Adresse : Terrain - Complexe sportif Jean Vilar, 5 rue Aimé Césaire, 77240 VERT-SAINT-DENIS

Quelques habitants de notre village jouent déjà au sein de ce club pour leur plus grand plaisir !

\*FFPJP : Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

**Dernière minute : nous pouvons vous dire dorénavant et déjà que Voisenon accueillera ce club le dimanche 14 juillet 2024 pour une rencontre sur notre terrain du Mille-Club. Toutes informations vous seront communiquées en temps utile.**



Photo du concours de pétanque organisé par l'ASCV à Voisenon le 14 mai 2023. Merci à eux.

## Familles Rurales Voisenon

### Vivre mieux, tout naturellement

Vivre en harmonie dans le milieu rural c'est aussi s'efforcer de faire évoluer quelques habitudes de consommation et de privilégier le contenu à l'emballage et ne pas succomber aux sirènes du marketing.

Venez en famille à nos ateliers de Faire Soi-Même des **30 mars, 20 avril et 25 mai 2024**, de 14h à 16h à la Maison des Associations - REZ-DE-CHAUSSÉE, pour apprendre à fabriquer des produits d'entretien du quotidien. Ce sera bénéfique pour votre porte-monnaie et pour la planète !

Bien vivre en milieu rural c'est aussi profiter d'observer la nature afin de mieux la comprendre et l'apprécier.

Notre association a répondu favorablement à la sollicitation de la Communauté d'agglomération pour collaborer à un programme de **sciences participatives citoyennes** sur le thème de l'observation des insectes pollinisateurs afin d'éduquer et sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.

Concrètement il est proposé aux habitants volontaires d'un territoire de faire régulièrement des observations sous les directives d'un professionnel.

Le détail sera expliqué lors de la réunion d'information du 24 avril 2024 à 14h, à la mairie.

## L'Orangerie

Calendrier des messes

- Dimanche 07 avril, Maincy
- **Dimanche 14 avril, Voisenon**
- Dimanche 21 avril, Aubigny
- Dimanche 28 avril, St Germain Laxis
- Dimanche 5 mai, Rubelles

Contact : gilbert.lisik@wanadoo.fr



**ATELIERS**  
- FAIRE SOI-MÊME -  
À LA MAISON DES ASSOCIATIONS - REZ-DE-CHAUSSÉE

*Gel douche et dentifrice*  
SAM. 30 MARS - 14H À 16H

*Spray multi-usages et cake vaisselle*  
SAM. 20 AVRIL - 14H À 16H30

*Démaquillant et crème visage*  
SAM. 25 MAI - 14H À 16H30

**10 €**

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS MAINTENANT!  
(NOMBRE DE PLACES LIMITÉ)  
tél. : 09 50 13 49 89 / mail : [secretariat@frvoisenon.net](mailto:secretariat@frvoisenon.net)

Pour nous joindre:

Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et weekend)  
e-mail : [secretariat@frvoisenon.net](mailto:secretariat@frvoisenon.net)  
Postez sur facebook : Familles Rurales de Voisenon

## Familles Rurales soutient l'économie solidaire et rurale

### AVI Patrimoine

L'AVI Patrimoine propose une promenade historique au cœur du village commentée par les bénévoles.

Le thème concerne l'évolution du village au fil du temps.

Rendez-vous **samedi 27 avril 2024 à 15h** en face de la boulangerie au carrefour de la rue Grande et la rue des Closeaux .

Contact :

Claudine CARÉ au 06 78 80 44 64  
ou [claudine.care-voi@orange.fr](mailto:claudine.care-voi@orange.fr)



## ASCV

Pour la première sortie de l'année, 9 randonneurs ont découvert les rochers et arbres remarquables de la forêt de Fontainebleau.

Prochaine sortie, **dimanche 28 avril 2024** dans le cadre de La Rando des 3 Châteaux.

Pour plus d'informations, envoyer un e-mail à :

[ascv.voisenon@orange.fr](mailto:ascv.voisenon@orange.fr)



## Les petites mains de Voisenon

L'association a organisé le 17 février 2024 une journée "quilting bee" au Mille-Club.

Le but de cette journée était de confectionner deux ouvrages en patchwork qui ont été tirés au sort en fin de journée.

Les heureuses gagnantes sont Elisabeth (la trésorière) et Micheline. Elles devront les terminer afin de pouvoir les exposer au prochain "quilting bee".

Nous remercions Monsieur le Maire ainsi que des membres de l'équipe municipale et du Conseil des Sages pour nous avoir rendu visite.



# Voisenon, votre village

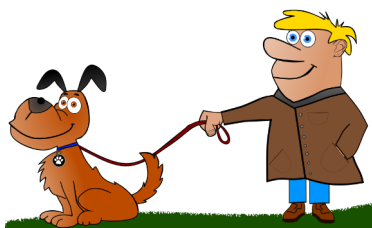
## Chiens : laisse obligatoire

La mairie a reçu plusieurs plaintes concernant des chiens agressifs.

Nous vous rappelons les points suivants :

- les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine que s'ils sont tenus en laisse.
- un chien de 1<sup>re</sup> catégorie\* doit être tenu en laisse par une personne majeure et muselé sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs.
- À Voisenon, certains lieux sont interdits aux chiens, même tenus en laisse, notamment l'aire de jeux des enfants et le cimetière.
- Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin. Il est également interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs. Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.
- Un chien est considéré divaguant s'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant son rappel.

**Vous êtes responsable des dommages que votre chien peut causer aux personnes ou à d'autres animaux domestiques.**



\*Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls), Mastiff (communément appelés boerbulls), Tosa-Inu. Source: service-public.fr

## La Grignote est de retour

La Grignote nous propose de nouveau ses pizzas à partir du 4 avril 2024. Rendez-vous les jeudis de 18h à 21h rue des Closeaux, sur le parking du centre village.

Coordonnées, téléchargement de la carte de fidélité et présentation des pizzas sur le site :

[www.lagrignote.fr](http://www.lagrignote.fr)



Nous vous rappelons que le téléphone d'astreinte (06 77 37 92 49) ne sert qu'en cas d'urgence.

Dans tous les autres cas, vous pouvez joindre la mairie au 01 60 68 29 00 ou via [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)

## Quizz parking



Ceci est une bande jaune. Elle sert à :

- Réponse 1 : faire joli
- Réponse 2 : jouer à marcher en équilibre
- Réponse 3 : indiquer qu'il est interdit de se garer parce que c'est gênant voire dangereux (vis-à-vis de la circulation, des autres usagers...)



Ceci est un trottoir. Il sert à :

- Réponse 1 : garer ma voiture
- Réponse 2 : circuler à vélo
- Réponse 3 : permettre aux piétons de circuler dans le village en toute sécurité

## Résultats :

- Vous avez coché la case 3 aux deux questions : bravo, vous êtes attentif aux autres et sensible à la qualité du vivre ensemble à Voisenon
- Vous avez coché une ou plusieurs cases 1 et 2 : et si vous faisiez un petit effort plutôt qu'attendre la contravention ?

« La Feuille de Chou de Voisenon » - Bulletin d'informations municipales et associatives édité par la Commune de Voisenon, 8 rue des Ecoles, 77950 Voisenon, Tél. : 01 60 68 29 00, e-mail : [mairie@voisenon.fr](mailto:mairie@voisenon.fr)  
Tirage : 550 exemplaires. Directeur de la publication : Julien AGUIN, Maire. Rédaction et mise en page : Mairie de Voisenon et Avenue de l'Info. Photos : Mairie de Voisenon et les associations. Impression : Mairie de Voisenon.

## Télérelève du compteur d'eau

### Les atouts de la télérelève comment en profiter pleinement ?

Découvrez une gestion optimisée de votre consommation d'eau grâce à la télérelève ON'connect.

Ce service vous offre :

- une **tranquillité d'esprit**, plus de dérangement pour la relève du compteur d'eau
- une **facturation plus juste** d'après vos consommations réelles pour plus de transparence
- un **suivi en direct** de votre consommation d'eau depuis votre compte en ligne
- des **alertes** par SMS ou par e-mail en cas de fuite ou de consommation pour plus de sécurité



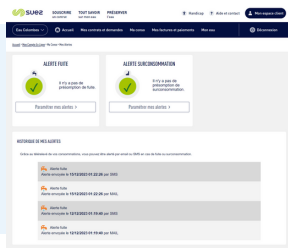
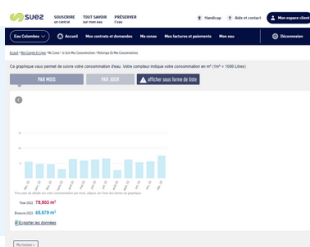
Grâce à « **mon compte en ligne** », vous pouvez gérer l'ensemble de votre compte client : consommations, informations personnelles, factures, alertes, etc.



Rendez-vous sur [www.touturmoneau.fr](http://www.touturmoneau.fr) pour :

#### Suivre votre consommation d'eau

Cliquez sur la rubrique « **Ma conso** » pour consulter votre consommation d'eau quotidienne, mensuelle ou annuelle, exprimée en litres ou m3.

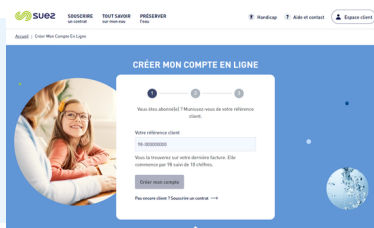


#### Gérer vos alertes fuite

Cliquez sur « **Mon compte en ligne** »  
Sélectionnez « **Paramétrer mes alertes** » et découvrez vos alertes fuite.

#### Pas encore de compte en ligne ? Créez-le en 3 clics !

Connectez-vous à : [touturmoneau.fr](http://touturmoneau.fr)  
Cliquez sur « **Je crée mon compte en ligne** »  
Renseignez vos informations personnelles  
et votre référence client présente sur votre facture  
La création et l'accès à votre compte en ligne sont immédiats !



Retrouvez toutes les informations et conseils sur notre site [www.touturmoneau.fr](http://www.touturmoneau.fr). Nos téléconseillers restent également à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.



La gestion de l'eau à Voisenon est sous le contrôle de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine. En cas de difficultés non résolues par l'exploitant, vous pouvez téléphoner au 01 64 79 25 25 de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que par e-mail : [eau.potable@camvs.com](mailto:eau.potable@camvs.com) ou [assainissement@camvs.com](mailto:assainissement@camvs.com)

#### Économiser l'eau

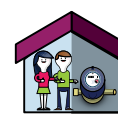
C'est bon pour la préservation de cette ressource précieuse, c'est pour votre facture. Le site du

Centre d'information sur l'eau (<https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/usages-consommation-conseils>) présente de nombreux conseils : bons gestes, bonnes pratiques, équipements...

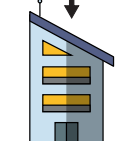
Le premier geste à chasser les pertes d'eau : ne pas laisser l'eau couler inutilement, réparer un robinet ou une chasse d'eau qui goutte, fermez le robinet et le compteur d'eau lorsque vous vous absentez...

### le fonctionnement d'ON'connect™

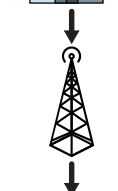
Un compteur communicant, équipé de la technologie ON'connect, a été installé chez vous par un de nos techniciens.



Ce compteur fonctionne grâce à un émetteur radio de faible puissance. L'émetteur placé sur votre compteur communique votre index de consommation à un récepteur par voie hertzienne sur la fréquence 169MHz (proche des bandes FM et TV)\*.



Le récepteur est situé en point haut isolé du public, dans des locaux techniques ou sur le toit des bâtiments, par exemple.



Le récepteur transmet au système d'information en passant par les réseaux de téléphonie mobile pendant quelques secondes à l'aide de son modem et de sa carte SIM intégrés.



Votre index de compteur est transmis à notre centre de relations clients en toute sécurité et fiabilité.

\* La durée de transmission du compteur est de moins de 2 secondes dans la journée et l'émetteur est inactif en dehors de ces périodes d'émission. Une transmission quotidienne est nécessaire pour nous permettre de vous alerter sur votre consommation (paramétrage de votre seuil de consommation et alerte en cas de fuite).

Plus d'informations : [www.melunvaldeseine.fr](http://www.melunvaldeseine.fr)

### les compteurs communicants sont-ils dangereux pour la santé ?

Les compteurs communicants ON'connect peuvent soulever quelques inquiétudes. Pourtant la technologie utilisée par SUEZ depuis maintenant 10 ans recourt à une fréquence radio VHS de 169MHz, comparable à celle d'une radio ou d'une plaque à induction.

Les émissions radio des équipements SUEZ sont contrôlées par des services de l'Etat. Les études réalisées par les autorités (expertise spécifique sur les ondes radio faite par l'Agence nationale de sécurité sanitaire -ANSES et par l'Agence nationale des fréquences -ANFR) montrent que les émissions sont très largement inférieures aux seuils limites autorisés.

La durée de transmission de données par les ondes est de moins de 2 secondes par jour, ce qui équivaut à l'écoute d'une minute de radio.

#### tout sur la mesure des ondes

Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire mesurer l'exposition aux ondes électromagnétiques aussi bien dans les locaux d'habitation que dans les lieux accessibles au public (parc, commerces...). Cette démarche est gratuite et se fait auprès de l'ANFR ou via le site [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr), dans la rubrique « Mesure des ondes ».



Vous pouvez refuser l'installation de la télérelève. Dans ce cas, vous resterez équipé d'un compteur classique. Le relevé de votre consommation sera alors effectué par un agent et pourra vous être facturé, et vous ne pourrez accéder à aucun service associé à ON'connect.

Voisenon, votre village



Commune de  
**Voisenon**

| SEINE & SPORT |

Partenariat avec le  
Comité Départemental  
Olympique et Sportif 77 (CDOS)  
et de l'ASCV

# Explorez, Découvrez & Vivez le sport à Voisenon

**SAMEDI 20 AVRIL**



14h-17h au MILLE-CLUB

Handisport, basket 3x3, flag football  
américain, handisport, kickboxing, tir laser,  
tennis de table, football et breakdance.

Structure gonflable présente !



CDOS  
SEINE-ET-MARNE

